

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Séance ordinaire du 4 septembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, tenue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h 30 à la salle de délibérations du conseil au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Judith Leblond
Marie-Pierre Lamontagne

Messieurs les conseillers : Guyda Deblois
Patrick Lachance
Sébastien Ouellet
Yannick Dion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Camil Turmel.

Est également présent :

Le directeur général/secrétaire-trésorier, Laurent Rheault, M.A.P., OMA.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2018.
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
 - 4.1 Avis de motion - Règlement relatif à la gestion contractuelle.
 - 4.2 Dépôt du projet de règlement numéro 181-2018 relatif à la gestion contractuelle.
 - 4.3 Avis de motion - Règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires.
 - 4.4 Dépôt du projet de règlement numéro 182-2018 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires.
 - 4.5 Avis de motion - Règlement amendant le règlement numéro 173-2017 relatif au mode de calcul pour l'imposition de la compensation annuelle et l'usage des services de cueillette et d'enfouissement des ordures ménagères et commerciales ainsi que de la cueillette et la disposition des matières recyclables.
 - 4.6 Dépôt du projet de règlement numéro 183-2018 amendant le règlement numéro 173-2017 relatif au mode de calcul pour l'imposition de la compensation annuelle et l'usage des services de cueillette et d'enfouissement des ordures ménagères et commerciales ainsi que de la cueillette et la disposition des matières recyclables.
5. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**
 - 5.1 Acceptation des dépenses encourues dans le cadre du "Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration" - Année 2018.
 - 5.2 Autorisation de signature - Entente de service pour la brigade scolaire pour l'année 2018-2019.

- 5.3 Demande de la Municipalité de Lac-Etchemin dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique du Québec.
- 5.4 Adjudication du contrat pour services professionnels d'ingénierie pour la mise à niveau des données concernant le ponceau de la route du Golf.
- 5.5 Adjudication du contrat pour la pose de bordure de béton moulée dans la rue Fortin ainsi que l'avenue du Ruisseau.
- 5.6 Acceptation de l'offre de vente d'un camion usagé de collectes de matières résiduelles (Peterbilt 2010).

6. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :

- 6.1 Autorisation d'approprier, à même l'excédent accumulé affecté « fonds vert », une somme de 5 102 \$ au fonds général de l'année 2018 pour l'achat des bouées sur le lac et une partie de la campagne d'embellissement pour les commerces de la municipalité.

7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

- 7.1 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec l'association du "Hockey mineur des Etchemins" pour la saison 2018-2019.
- 7.2 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec le Club de patinage artistique "Les Patineurs Volants" pour la saison 2018-2019.
- 7.3 Autorisation d'approprier au fonds général une somme de 1 454 \$ de l'excédent accumulé affecté loisirs.

8. DOSSIER(S) - AUTRE(S) :

- 8.1 Motion de félicitations - Symposium Arts et Rives édition 2018.
- 8.2 Motion de félicitations - Festival d'Élégance.

9. Approbation du rapport des impayés et des déboursés directs de la Municipalité de Lac-Etchemin.

10. Lecture de la correspondance.

11. Affaires nouvelles :

11.1 Souscription(s) diverse(s) :

- a) Souper-bénéfice de l'Association écologique des Etchemins.
- b)

12. Période d'intervention des membres du conseil.

13. Période de questions des citoyens.

14. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le maire Camil Turmel ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et prononce le mot d'ouverture de la séance du conseil.

«Dans un contexte de respect et de transparence nous allons assurer la saine gestion de la Municipalité de Lac-Etchemin et ce notamment à travers la présente séance».

189-09-2018

2.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que tous les membres du conseil, formant quorum à la présente séance, ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER YANNICK DION ET
RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit accepté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

190-09-2018

3.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7
AOÛT 2018**

Considérant que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2018 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le directeur général/secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET
RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2018, tel que rédigé par l'assistant-greffier.

Adoptée à l'unanimité.

4.

DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :

4.1

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION
CONTRACTUELLE**

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Guyda Deblois, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors de la présente séance de ce conseil, le dépôt d'un projet de règlement relatif à la gestion contractuelle.

Guyda Deblois, conseiller

191-09-2018

4.2

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 181-2018 RELATIF À LA
GESTION CONTRACTUELLE**

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 181-2018 en date du 31 août 2018;

Considérant que les membres présents du conseil confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 181-2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET
ET RÉSOLU :**

De confirmer le dépôt du projet de règlement numéro 181-2018 relatif à la gestion contractuelle.

Adoptée à l'unanimité.

4.3

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

AVIS DE MOTION

Je, soussignée, Judith Leblond, conseillère, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors de la présente séance de ce conseil, le dépôt d'un projet de règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires.

Judith Leblond, conseillère

192-09-2018

4.4

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 182-2018 EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 182-2018 en date du 31 août 2018;

Considérant que les membres présents du conseil confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 182-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER YANNICK DION ET RÉSOLU :

De confirmer le dépôt du projet de règlement numéro 182-2018 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée à l'unanimité.

4.5

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 173-2017 RELATIF AU MODE DE CALCUL POUR L'IMPOSITION DE LA COMPENSATION ANNUELLE ET L'USAGE DES SERVICES DE CUEILLETTE ET D'ENFOUISSEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COMMERCIALES AINSI QUE DE LA CUEILLETTE ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RECYCLABLES

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Guyda Deblois, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis lors de la présente séance de ce conseil, le dépôt d'un projet de règlement amendant le règlement numéro 173-2017 relatif au mode de calcul pour l'imposition de la compensation annuelle et l'usage des services de cueillette et d'enfouissement des ordures ménagères et commerciales ainsi que de la cueillette et la disposition des matières recyclables.

Guyda Deblois, conseiller

193-09-2018

4.6

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 183-2018 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 173-2017 RELATIF AU MODE DE CALCUL POUR L'IMPOSITION DE LA COMPENSATION ANNUELLE ET L'USAGE DES SERVICES DE CUEILLETTE ET D'ENFOUISSEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COMMERCIALES AINSI QUE DE LA CUEILLETTE ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RECYCLABLES

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de

règlement numéro 181-2018 en date du 31 août 2018;

Considérant que les membres présents du conseil confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 183-2018;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

De confirmer le dépôt du projet de règlement numéro 183-2018 amendant le règlement numéro 173-2017 relatif au mode de calcul pour l'imposition de la compensation annuelle et l'usage des services de cueillette et d'enfouissement des ordures ménagères et commerciales ainsi que de la cueillette et la disposition des matières recyclables.

Adoptée à l'unanimité.

5. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**

194-09-2018
5.1

ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES DANS LE CADRE DU "PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION" - ANNÉE 2018

Considérant que dans la lettre datée du 12 juillet 2018, la ministre déléguée aux transports, Mme Véronique Tremblay, a répondu favorablement à la demande de subvention déposée par la Municipalité de Lac-Etchemin dans le cadre du "Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration" - année 2018 en accordant une subvention de 14 800 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve les dépenses pour des travaux d'asphaltage sur les chaussées de l'avenue Nadeau, des 1^{re} et 2^e Avenue, des rues Chouinard, Dufour, du 8^e Rang, du 10^e Rang, du 14^e Rang, du rang du Mont-Original, des routes du Golf, du Sanctuaire et des Sommets pour un montant de 144 020 \$;

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin confirme que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font l'objet d'aucune autre subvention.

Adoptée à l'unanimité.

195-09-2018
5.2

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE DE SERVICE POUR LA BRIGADE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2018-2019

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-PIERRE LAMONTAGNE ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin autorise, par la présente résolution, la signature d'une entente de service pour la brigade scolaire pour l'année 2018-2019;

QUE les termes de l'entente de service soient acceptés par la direction générale et fassent partie intégrante de la présente résolution;

QUE le directeur de la sécurité incendie, M. Sylvain Poulin, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente à intervenir entre la municipalité et les brigadières scolaires pour l'année 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

196-09-2018
5.3

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Municipalité de Lac-Etchemin désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Municipalité de Lac-Etchemin prévoit la formation de sept (7) pompiers dont 1 pompier pour le Programme "opérateur de pompe", 4 pompiers pour le Programme "désincarcération" et 2 pompiers pour le Programme "officier non urbain" au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Etchemins en conformité avec l'article 6 du Programme;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Etchemins.

Adoptée à l'unanimité.

197-09-2018
5.4

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA MISE À NIVEAU DES DONNÉES CONCERNANT LE PONCEAU DE LA ROUTE DU GOLF

Considérant que la firme "WSP Canada inc." (Saint-Georges) a été contactée étant donné qu'elle avait déjà produit en 2003 une première évaluation des alternatives concernant des travaux à effectuer pour régler la problématique d'écoulement des eaux près d'un ponceau sur la route du Golf;

Considérant que la firme "WSP Canada inc." a déposé une offre de service pour des honoraires professionnels qui s'élève à 2 240 \$ (plus les taxes). L'offre de services

inclut la mise à jour des données et une estimation préliminaire des coûts de 2 options, soit le remplacement par un plus gros ponceau ou l'ajout d'un 2^e ponceau;

Considérant que ce montant sera payé à même le fonds général;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :

QUE le conseil confie à la firme "WSP Canada inc." (Saint-Georges) l'adjudication du contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la mise à jour des données concernant le remplacement du ponceau dans la route du Golf pour un montant forfaitaire de 2 240 \$ plus les taxes, qui sera payé par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

198-09-2018
5.5

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA POSE DE BORDURE DE BÉTON MOULÉE DANS LA RUE FORTIN AINSI QUE L'AVENUE DU RUISSEAU

Considérant les appels d'offres lancés par invitation à des entreprises spécialisées en pose de bordure de béton moulée dont 326 mètres environ dans la rue Fortin et 60 mètres dans l'avenue du Ruisseau;

Considérant que deux (2) offres ont été reçues et jugées conformes aux conditions stipulées au bordereau de soumission;

Considérant que suite aux offres déposées, le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement a étudié attentivement les propositions reçues à savoir :

Compagnie	Prix (taxes incluses)
Jean Leclerc Excavation inc. Québec	16 198,83 \$
B.M.Q. inc. Québec	16 243,21 \$

Considérant que le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement, après étude des soumissions, recommande l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire soit "Jean Leclerc Excavation inc.";

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PATRICK LACHANCE ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal octroie le contrat pour la pose de bordure de béton moulée dans la rue Fortin et l'avenue du Ruisseau au soumissionnaire le plus bas soit "Jean Leclerc Excavation inc." au montant de 16 198,83 \$ taxes incluses;

QUE ces coûts seront financés à même le fonds de roulement pour la rue Fortin (13 680,88 \$, taxes incluses) et par le fonds général pour l'avenue du Ruisseau (2 517,95, taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité.

199-09-2018
5.6

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE VENTE D'UN CAMION USAGÉ DE COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES (PETERBILT 2010)

Considérant que la municipalité a procédé, par appel d'offres par invitation pour la vente d'un camion usagé de collectes de matières résiduelles (Peterbilt 2010);

Considérant que la municipalité a procédé à l'ouverture desdites soumissions le 8 août 2018;

Considérant que deux (2) offres ont été reçues et jugées conformes aux conditions stipulées au devis technique et bordereau de soumission;

Considérant que, suite aux offres déposées, la directrice des services administratifs a étudié attentivement les propositions reçues et recommande l'adjudication, pour la vente dudit camion usagé de collectes de matières résiduelles (Peterbilt 2010), à "Garage H.-LS Bégin";

SOUSSIONNAIRE	PRIX (TAXES INCLUSES)
Garage H.-LS Bégin Saint-Georges	14 141,91 \$
Les Camions Gilbert Beauceville	8 623,13 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PATRICK LACHANCE ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte l'offre de "Garage H.-LS Bégin" pour la vente d'un camion usagé de collectes de matières résiduelles (Peterbilt 2010), le tout conformément au prix et aux conditions inclus au devis accompagnant l'offre de vente.

Adoptée à l'unanimité.

6. **DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :**

200-09-2018

6.1

AUTORISATION D'APPROPRIER, À MÊME L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ « FONDS VERT », UNE SOMME DE 5 102 \$ AU FONDS GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2018 POUR L'ACHAT DES BOUÉES SUR LE LAC ET UNE PARTIE DE LA CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT POUR LES COMMERCES DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

QUE soit appropriée, à même l'excédent accumulé affecté « Fonds vert » de la Municipalité de Lac-Etchemin, la somme de 5 102 \$ au fonds général de l'année 2018 pour les dépenses suivantes : achat de 40 bouées sur le lac au montant de 4 735 \$ et participation manquante aux prévisions budgétaires de l'année 2018 pour la campagne d'embellissement pour les commerces de la municipalité au montant de 367 \$.

Adoptée à l'unanimité.

7. **DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

201-09-2018

7.1

AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION DU "HOCKEY MINEUR DES ETCHEMINS" POUR LA SAISON 2018-2019

Considérant le désir commun de la municipalité et de l'association du "Hockey mineur des Etchemins" de procéder par protocole d'entente à l'intérieur duquel sont définis les engagements des deux partenaires;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-PIERRE LAMONTAGNE ET RÉSOLU :

QUE le directeur des loisirs, culture et vie communautaire, M. Jude Émond, soit autorisé à signer l'entente à intervenir entre la Municipalité de Lac-Etchemin et

l'association du "Hockey mineur des Etchemins" relativement aux engagements de chacun pour la saison 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

202-09-2018
7.2

AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE "LES PATINEURS VOLANTS" POUR LA SAISON 2018-2019

Considérant le désir commun de la Municipalité de Lac-Etchemin et le Club de patinage artistique "Les Patineurs Volants" de procéder par protocole d'entente à l'intérieur duquel sont définis les engagements des deux partenaires;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU:

QUE le directeur des loisirs, culture et vie communautaire, M. Jude Émond, soit autorisé à signer l'entente à intervenir entre la Municipalité de Lac-Etchemin et le Club de patinage artistique "Les Patineurs Volants" relativement aux engagements de chacun pour la saison 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité.

203-09-2018
7.3

AUTORISATION D'APPROPRIER AU FONDS GÉNÉRAL UNE SOMME DE 1 454 \$ DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ LOISIRS

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER YANNICK DION ET RÉSOLU :

QUE le montant de 1 454 \$ soit approprié au fonds général de l'excédent accumulé affecté loisirs (Amélioration CAC) afin d'acquitter les coûts pour la fabrication de huit (8) supports pour l'installation de décors au Centre des arts et de la culture.

Adoptée à l'unanimité.

8. **DOSSIER(S) - AUTRE(S) :**

8.1 **MOTION DE FÉLICITATIONS - COMITÉ ORGANISATEUR DE LA SIXIÈME ÉDITION DU SYMPOSIUM ARTS ET RIVES DE LAC-ETCHEMIN**

Monsieur le conseiller Sébastien Ouellet, présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal, en faveur du Comité organisateur du "Symposium Arts et Rives de Lac-Etchemin édition 2018" dont l'événement a été un franc succès.

Les membres du Conseil municipal désirent souligner l'excellent travail de toute l'équipe de bénévoles qui, sous la supervision de la coordonnatrice du symposium, Mme Jeanne Couture accompagnée du directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, M. Jude Émond, ont œuvré avec conviction et professionnalisme à la préparation de cet événement d'envergure fortement apprécié par la population et la communauté culturelle.

Camil Turmel
Maire

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

8.2

MOTION DE FÉLICITATIONS - FESTIVAL D'ÉLÉGANCE DE LAC-ETCHEMIN

Monsieur le conseiller Yannick Dion, présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal, en faveur du Comité organisateur du "Festival d'Élégance édition 2018" dont l'événement a connu un franc succès et un achalandage exceptionnel sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins, le 8 juillet dernier.

Camil Turmel
Maire

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

204-09-2018

9.

APPROBATION DU RAPPORT DES IMPAYÉS ET DES DÉBOURSÉS DIRECTS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte le rapport des impayés et déboursés directs pour août 2018 pour la somme de 273 540,54 \$, le tout tel que détaillé comme suit : achats impayés : 172 984,24 \$ et déboursés directs : 100 556,30 \$ et identifié "Rapport des impayés et déboursés directs" et autorise le secrétaire-trésorier à les payer.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour le rapport des impayés et des déboursés directs ci-haut décrits.

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité.

10.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

6 août 2018

Lettre de remerciements de la part de Mme Johanne Têtu, organisatrice bénévole du Camp musical et culturel des Etchemins 2018, au directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, M. Jude Émond, au gérant d'aréna, M. José Poulin, à l'équipe administrative, au directeur du service incendie, M. Sylvain Poulin et à la Municipalité de Lac-Etchemin pour tout le soutien apporté qui, entre autres, a permis la réalisation de cette 2^e édition.

Merci également au maire, M. Camil Turmel, pour sa présence au spectacle de clôture et des mercis à tous les jeunes inscrits ainsi qu'à leur parent, à l'équipe des professeurs et au personnel de soutien et merci aux commanditaires pour l'aide financière apportée. Une 3^e édition aura lieu en 2019.

11. **AFFAIRES NOUVELLES :**

11.1 **SOUSCRIPTION(S) DIVERSE(S) :**

205-09-2018
11.1-a) **SOUPER-BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION ÉCOLOGIQUE DES ETCHEMINS**

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions, commandites et activités de représentation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin procède à l'achat de 4 billets au coût unitaire de 50 \$ pour la participation au souper-bénéfice au profit de l'Association écologique des Etchemins qui se tiendra le 29 septembre 2018 au Soleil-Rouge (soupe-populaire).

Adoptée à l'unanimité

12. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Chacun des membres du Conseil municipal est invité par le maire à faire part, s'il y a lieu, d'un bref résumé de leurs principales activités de représentation, des rencontres et dossiers traités au cours du dernier mois et ajouter leurs commentaires sur certains sujets, selon leur convenance.

Pour terminer ce point, à son tour, M. Camil Turmel, maire, commente en ce sens au bénéfice des gens présents dans la salle.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyennes et citoyens présents dans la salle sont invités par le maire à poser leurs questions concernant les affaires municipales en demandant préalablement la parole.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, Mme la conseillère Judith Leblond propose que la présente séance soit levée.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE TRÉSORIER